



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080002

Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

CONTRAT 12379
N/REF : 4/08/2024 1H17 C:001020 I:03815
V/REF : Contrat N°012379 du 27/01/2021

SDC 'Marengo Ferrandiere'
C/O REGIE CHOMETTE
5, COURS RICHARD VITTON
B.P. 3025
69394 LYON CEDEX 03

V/REF.IMM. 0118
IMMEUBLE : MARENGO FERRANDIERE
50 RUE MARC SANGNIER
8 PLACE MARENGO
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 8 MARENGO - LOCAL V.0/CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme S. FLITTI

NETTOYAGE ET DESINFECTION DU LOCAL V.0 ET 3 CONTAINERS
2 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Février
et 1er Aout de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/02/2024

Prix de base du contrat : 170,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2020 Valeur : 126,6
Mois de l'indice de révision : 01/2024 Valeur : 138,1

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Nettoyage container(s)/locaux stockage	2/AN	181,56	90,78



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080002

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	90,78
T.V.A. a 10,00%	9,07
TOTAL T.T.C.En EURO	99,85

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.